

PASSAGE PAR LE CHÔMAGE ET DYNAMIQUE DES REVENUS

Cette étude s'appuie sur le suivi, pendant trois ans, d'un échantillon de personnes qui se sont inscrites à l'ANPE en 1995, et qui avaient travaillé auparavant. Les revenus individuels perçus en 1995 baissent en moyenne de 8 % par rapport à ceux de l'année précédente et ceux de 1996 reculent à nouveau de 3 %. C'est seulement en 1997 que la moyenne des revenus regagne son niveau de 1994. Les femmes mariées sont les plus touchées, surtout lorsqu'une naissance survient au cours de cette période. Le passage par un chômage long, qui frappe plus du quart de la cohorte, s'accompagne d'une chute des revenus entre 1994 et 1996 supérieure à 30 %. Les autres adultes du ménage prennent le relais dans cette période difficile. Grâce aux autres apporteurs de ressources, le niveau de vie du ménage est moins directement affecté. Pour autant, deux personnes sur trois sont amenées à réduire leurs dépenses, en priorité les dépenses de loisirs, mais également, pour les plus défavorisés, les dépenses consacrées à des postes plus essentiels comme l'habillement ou la nourriture. Ces restrictions budgétaires vont de pair avec des retards de paiement pour un ménage sur cinq en 1995, un sur quatre en 1996.

Le passage par le chômage affecte fortement les revenus des personnes concernées. Pour les chômeurs suivis dans le panel « Trajectoires des demandeurs d'emploi » (encadré 1), les revenus individuels diminuent dès l'année de leur inscription à l'ANPE (1995). Ceux qui avaient des revenus d'activité en 1994 perdent en moyenne 8 % de leurs ressources personnelles (en francs constants), le revenu mensuel moyen de ces chômeurs passant alors sous le seuil des 5 000 francs mensuels (graphique 1). Ce revenu est une moyenne établie sur l'ensemble des revenus perçus au cours de l'année par l'intéressé : salaires, allocations, etc. La baisse se poursuit l'année suivante : en 1996, le revenu moyen est inférieur de 11 % au revenu de 1994. C'est seulement en 1997, soit deux ans après l'inscription au chômage, que le revenu regagne son niveau de 1994 et le dépasse même légèrement, la plupart des demandeurs d'emploi ayant alors retrouvé du travail (1).

Toutefois, tous les chômeurs n'ont pas connu la même dégradation de leur revenu individuel. Pour ceux qui disposaient d'au plus 2 500 francs par mois en 1994, le revenu s'est à peu près maintenu, les dispositifs de minima sociaux ayant joué leur rôle d'amortisseur. En outre, parmi les personnes les plus mal rémunérées en 1994, certaines étaient encore assez éloignées du marché du travail (par exemple, des étudiants effectuant des « petits boulots ») et l'inscription au chômage en 1995 a signifié pour elles une entrée « officielle » dans la sphère des actifs, suivie d'une intensification de l'activité et d'une amélioration des revenus. Pour cet ensemble de raisons, le premier quartile (c'est-à-dire le seuil de revenu tel qu'un quart de la population étudiée bénéficie d'un revenu inférieur) est en croissance sensible sur la période.

Le chômage se traduit donc par une réduction des écarts entre les revenus des individus touchés. Cet ef-

Encadré 1

LES REVENUS DANS L'ENQUÊTE TDE

L'enquête Trajectoire des Demandeurs d'Emploi (TDE) a suivi pendant trois ans des personnes qui se sont inscrites au chômage au cours du deuxième trimestre 1995, dans neuf zones d'emploi de trois régions de France métropolitaine. Pour appréhender l'effet du passage par le chômage sur l'évolution du revenu, on s'est restreint ici aux personnes qui ont déclaré un revenu d'activité en 1994, c'est-à-dire dans l'année précédant leur inscription au chômage, de façon à écarter les entrants sur le marché du travail (primo-demandeurs et autres ex-inactifs), soit un tiers des répondants aux trois vagues de l'enquête TDE. On dispose ainsi d'une cohorte de 3 609 personnes ayant répondu aux trois vagues de l'enquête et pour lesquelles on peut reconstituer une chronique de revenu de 1994 à 1997.

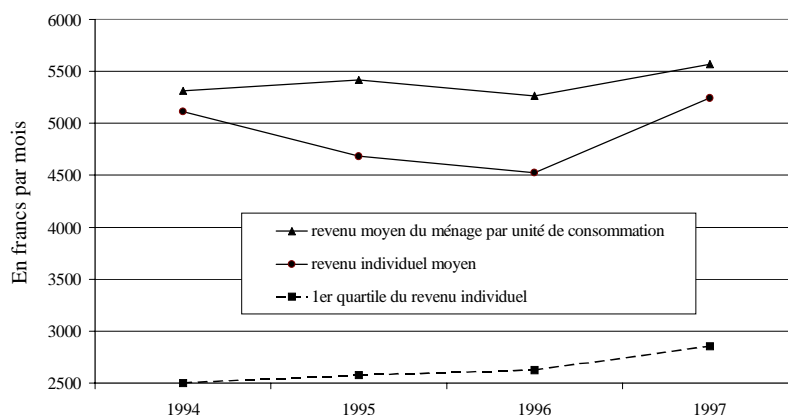
Les revenus calculés à partir de l'enquête TDE

Les données sur les revenus correspondent à des approches différentes selon la vague d'enquête considérée : pour l'année 1994, il s'agit de revenus annuels collectés en première vague dans le cadre d'un tableau détaillé par poste et par membre du ménage, ce qui permet de calculer un revenu mensuel moyen pour l'individu et pour son ménage. En 1995, un tableau de revenu annuel est également collecté en deuxième vague uniquement pour l'interviewé. Pour le ménage, seul un montant global est demandé, ainsi qu'un montant global d'allocations familiales. Pour l'année 1996, on bénéficie de deux points de revenu mensuel, tant pour l'individu que pour le ménage : il s'agit des revenus perçus au moment de chacune des deux premières vagues ; les dates de la première vague sont centrées sur février 1996 et celles de la deuxième sur janvier 1997. La moyenne de ces deux revenus mensuels fournit un revenu mensuel moyen en 1996. Les revenus annuels de 1997, tant pour l'individu que pour le ménage, sont collectés de façon globale en vague 3. Ils permettent d'établir un revenu mensuel moyen.

Toutes les évolutions de revenu sont calculées en francs constants, tous les revenus sont exprimés en francs de 1994.

Le revenu par ménage est rapporté au nombre d'unités de consommation dans le ménage. Celles-ci sont calculées comme suit : on compte 1 pour le premier adulte du ménage, 0,5 pour les autres personnes âgées de 14 ans ou plus, et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

Graphique 1
Évolution des revenus des chômeurs



Champ : chômeurs en 1995, actifs en 1994.
Source : DARES, enquête TDE.

fet se manifeste dès l'année de l'inscription au chômage, et perdure l'année suivante, comme en témoigne le coefficient de variation (2) du revenu des personnes suivies (graphique 2). Signe de l'impact durable d'un épisode de chômage, les revenus restent un peu moins dispersés en 1997 qu'avant l'événement.

Deux ans pour effacer les traces du chômage sur le revenu

Si trois années sont nécessaires, en moyenne, au demandeur d'emploi pour retrouver son revenu an-

térieur, ce délai est modulé selon la trajectoire de retour à l'emploi, rapide ou lent, direct ou bien inscrit dans un processus de chômage récurrent (encadré 2). Près d'un quart de la cohorte accède rapidement à l'emploi : pour ces person-

(1) - L'évolution de la médiane des revenus individuels indique des ordres de grandeur analogues. Par comparaison, le panel européen des ménages établit une baisse médiane de l'ordre de 10 % du revenu individuel l'année du passage au chômage lorsqu'il y a eu emploi l'année précédente (Statistique Publique, INSEE, Synthèses n°47, mars 2001).

(2) - Mais également d'autres mesures de la dispersion.

nes, le revenu moyen se maintient l'année du chômage et croît dès l'année suivante (graphique 3). Un tiers de la cohorte cumule en même temps chômage et activité réduite ou fait des allers-retours entre le chômage et l'emploi (chômage récurrent) : la baisse de revenu est alors limitée à l'année du chômage (de l'ordre de 7 %), le revenu reste stable l'année suivante puis remonte. Enfin, le passage par un chômage long, qui commence en 1995 et se poursuit en 1996, frappe plus du quart de la cohorte et ses effets sur le revenu individuel sont très marqués : le niveau moyen plonge de 31 % en 1996 par rapport au revenu antérieur au chômage (la chute est supérieure à un tiers pour la moitié des personnes) et, en 1997, il demeure bien inférieur au niveau initial. Les personnes qui sortent du marché du travail connaissent également des revenus individuels en forte baisse (15 % de la cohorte).

Le chômage de longue durée recouvre des situations très diversifiées. Il touche aussi bien des chômeurs âgés, ayant perçu des salaires plutôt élevés et bénéficiant de droits à indemnisation étendus, que des personnes non qualifiées sans couverture autre que le RMI. Plus dispersés dès le départ que ceux du reste de la cohorte, les revenus des personnes qui tardent à retrouver un emploi gardent une forte hétérogénéité en dépit de l'aspect « égalisant » du chômage. En revanche, parmi ceux qui retrouvent un emploi rapidement, les revenus se distribuent de façon plus égalitaire dès l'année du chômage, et cette réduction des écarts se confirme avec le retour à l'emploi.

Les situations financières sont fortement contrastées entre les hommes et les femmes et selon la position des intéressés dans le ménage (personne de référence, conjoint ou enfant). On sait les salaires féminins inférieurs aux salaires masculins ; le revenu moyen des

Encadré 2

LES CLASSES D'ITINÉRAIRES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La typologie de trajectoires de retour à l'emploi utilisée ici est directement issue d'une classification d'itinéraires plus détaillée établie par une précédente étude (1).

« L'accès rapide à l'emploi » (25 % des chômeurs, actifs occupés en 1994) rassemble des personnes qui pour les trois quarts ont trouvé un emploi dans les six mois qui suivent l'inscription au chômage et qui se maintiennent durablement en emploi.

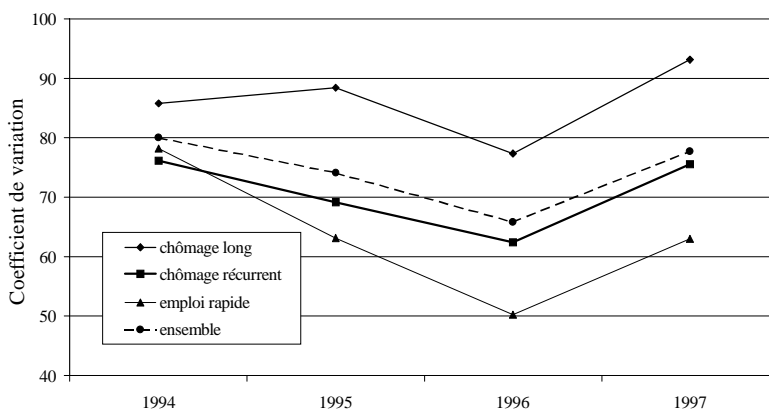
La classe du « chômage récurrent » rassemble deux des classes initiales : celle, majoritaire, du « chômage récurrent » (29 %) qui conjugue une insertion plus lente (la moitié a retrouvé un emploi au bout d'un an) et un aspect réversible de l'accès à l'emploi (un tiers de ceux qui ont un emploi ou une activité indépendante au douzième mois ne l'auront plus six mois plus tard) ; celle minoritaire du « chômage avec activité irrégulière » (4 %) qui rassemble ceux qui en viennent à occuper un emploi tout en poursuivant leur recherche d'emploi.

« Le chômage de longue durée », qui concerne 27 % de la population étudiée, rassemble des individus en chômage ininterrompu, d'au moins un an pour la totalité de cette classe et deux ans pour la moitié.

À elles trois, ces classes rassemblent 85 % des itinéraires des chômeurs interrogés. La dernière classe « sorties du marché du travail » comprend les classes initiales « aux marges du marché du travail » (4 %) et « la formation en attendant » (11 %).

(1) - Cette classification a été réalisée dans le cadre de l'étude de Geneviève Canceill et Hervé Huyghues Despointes, « L'inscription à l'ANPE et après : itinéraires de chômeurs », Premières Synthèses, n°37.1, septembre 1999, DARES.

Graphique 2
Dispersion des revenus individuels des chômeurs



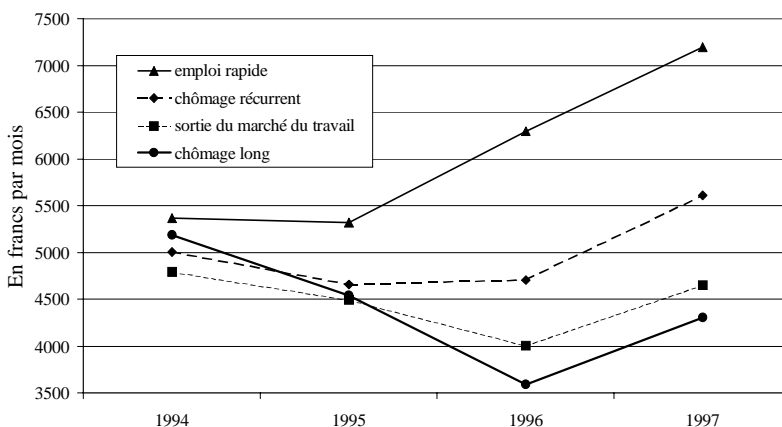
Définitions : voir encadré 2.

Le coefficient de variation est le rapport de l'écart-type à la moyenne.

Champ : chômeurs en 1995, actifs en 1994.

Source : DARES, enquête TDE.

Graphique 3
Revenus individuels moyens par type d'itinéraire sur le marché du travail



Définitions : voir encadré 2.

Champ : chômeurs en 1995, actifs en 1994.

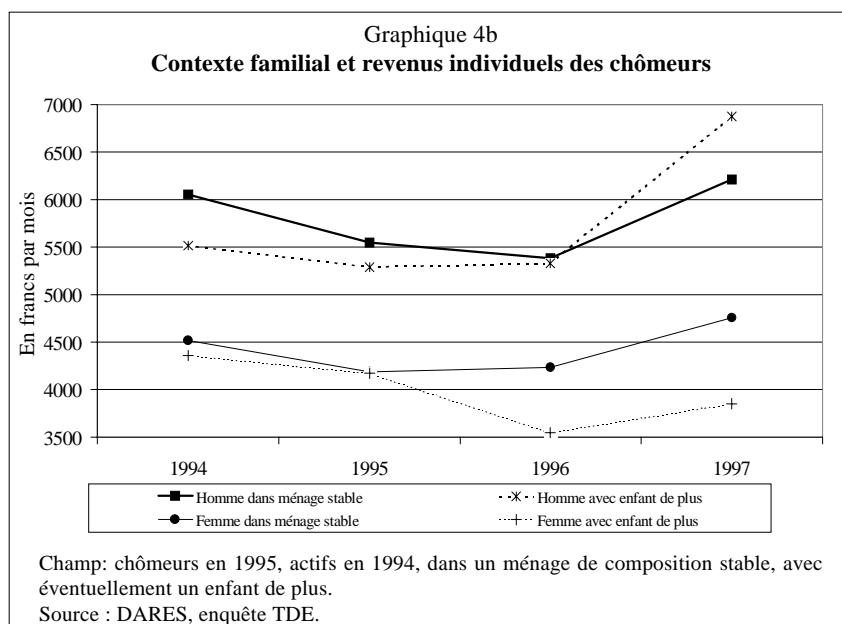
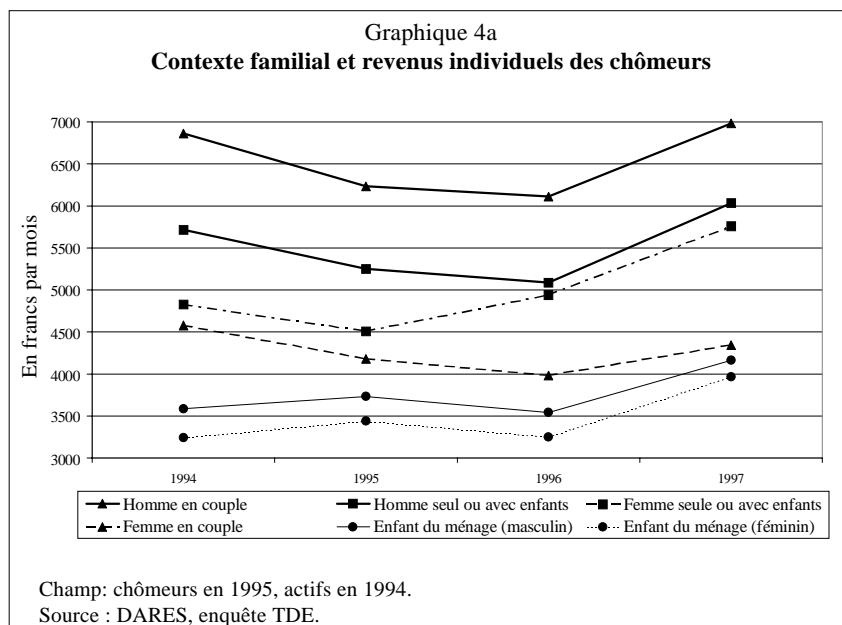
Source : DARES, enquête TDE.

femmes de la cohorte est inférieur d'un quart à celui des hommes. Celui des hommes seuls est notablement inférieur à celui des hommes mariés (les premiers sont sensiblement plus jeunes), mais le profil temporel est identique : dégradation jusqu'en 1996 puis redressement en 1997 (graphique 4a). En revanche, pour les femmes isolées ou à la tête d'une famille monoparentale, le retournement de situation est beaucoup plus précoce. Dès 1996, le rattrapage est total. Leur revenu, proche de celui des femmes mariées en 1994 et en 1995, s'en écarte significativement à partir de 1996.

Les femmes en couple n'ont pas retrouvé trois ans après, le revenu moyen antérieur à l'inscription au chômage. C'est donc pour elles que cet événement est le plus pénalisant. Leurs revenus sont encore plus affectés par l'arrivée d'un enfant dans le ménage. Une naissance est suivie pour les hommes d'une croissance du revenu individuel de près de 30 % en 1997 (3) ; pour les femmes, au contraire, la concomitance du chômage et de la maternité s'accompagne d'une chute marquée du revenu (graphique 4b). Cette baisse découle d'un retrait momentané de l'activité, vraisemblablement lié à la difficulté à retrouver un emploi, sans qu'on puisse dire si la maternité doit être vue comme cause ou comme conséquence de ce fait. Il faut noter en outre que, s'agissant de naissances de rang au moins égal à 2, la perception de l'allocation parentale d'éducation a pu être dissuasive d'un maintien sur le marché du travail.

Pour éclairer la hausse du revenu masculin observée dans les mêmes circonstances, on peut évoquer divers cas de figure, par exemple l'entrée de jeunes couples sur le marché du travail, ou encore une extension de la famille « autorisée » par le re-

(3) - On s'intéresse ici aux ménages dont la composition reste stable, aux naissances près.



tour du futur père dans un emploi mieux rémunéré. Mais on peut aussi suggérer une causalité inverse, l'arrivée d'un enfant suscitant chez le père un comportement plus entreprenant sur le marché du travail ; ce comportement (hypothétique chez l'homme) est aussi celui des femmes isolées.

Une fois sur quatre, le passage par le chômage s'accompagne de revenus fortement décroissants ou durablement bas

La population étudiée a été répartie selon l'évolution du revenu individuel après l'inscription au

chômage par rapport aux autres membres de la cohorte : amélioration, dégradation, stabilité à un niveau faible ou plus élevé, sont les principaux profils de revenu considérés (encadré 3).

Les ménages dont le revenu connaît une évolution ascendante avaient au départ de faibles revenus, 2 750 francs par mois en moyenne, et ce revenu croît dès l'année du chômage ; l'année suivante, le revenu individuel moyen a doublé par rapport au revenu initial (graphique 5). Ce type d'évolution regarde une personne de la cohorte sur cinq. C'est un groupe jeune (un gros tiers a moins de 25 ans), avec une expé-

rience antérieure du chômage (la moitié a aussi connu le chômage en 1994), qui n'hésite pas à se saisir d'emplois occasionnels en attendant mieux.

Symétriquement, dans la classe des « revenus descendants » qui concerne 16 % de la cohorte, le revenu moyen chute de près de 30 % en 1995 ; l'année suivante, les demandeurs d'emploi ne disposent que de 2 900 francs par mois, soit moins de la moitié de leur revenu antérieur au chômage ; en 1997, leur revenu reste encore inférieur d'un tiers à celui de 1994. Ces chômeurs sont un peu plus âgés que la moyenne, ont pour la plupart exercé une activité régulière en 1994 et se trouvent donc plus souvent indemnisés au moment de l'inscription au chômage.

Également importante, la classe des revenus « stables hauts » (22 % de la cohorte) rassemble ceux qui présentent les revenus les plus élevés et parviennent à limiter la baisse de leur revenu individuel dans le même ordre de grandeur que la moyenne de la cohorte à la suite de l'épisode de chômage. La moyenne des revenus de la classe avoisine les 7 500 francs à partir de 1995. Les chômeurs de cette classe présentent les mêmes caractéristiques dominantes que les précédents, un peu plus affirmées. Les hommes y sont cependant beaucoup plus fortement représentés (64 % de la classe), de même que les cadres et agents de maîtrise. Leur meilleure intégration professionnelle en 1994 se manifeste par une faible occurrence du chômage et un travail presque toujours à temps complet.

Certains demandeurs d'emploi parmi les plus faiblement rémunérés (à peine plus de 2 000 francs en 1994) ne voient aucun changement de leur niveau de revenu. Peu nombreux (10 %), ils constituent la classe des revenus « stables bas ». Les femmes sont très majoritaires

Encadré 3

LES CLASSES DE MOBILITÉ DANS L'ÉCHELLE DES REVENUS INDIVIDUELS

Le principe de constitution de ces classes s'inspire d'un article de John Hills (1) : à partir de la répartition en déciles du revenu initial individuel (ici, celui de 1994), on construit respectivement pour 1995 et 1996 une échelle de dix classes dont les limites sont calculées en corrigeant les déciles initiaux de l'évolution du revenu moyen depuis 1994. On repère ainsi d'une année sur l'autre les transitions éventuelles d'un échelon à un autre pour chaque individu et, indirectement, l'évolution de son classement au sein de la cohorte.

Lorsque d'une année sur l'autre, l'individu occupe un échelon au moins égal à celui de l'année précédente et que sur les trois années son revenu individuel a progressé de plus d'un échelon, ses revenus seront considérés ici comme « ascendants ». À l'inverse, lorsque d'une année sur l'autre, l'individu occupe un échelon au plus égal à celui de l'année précédente et que sur les trois années, son revenu individuel a chuté de plus d'un échelon, il aura suivi une trajectoire nommée ici « descendante ».

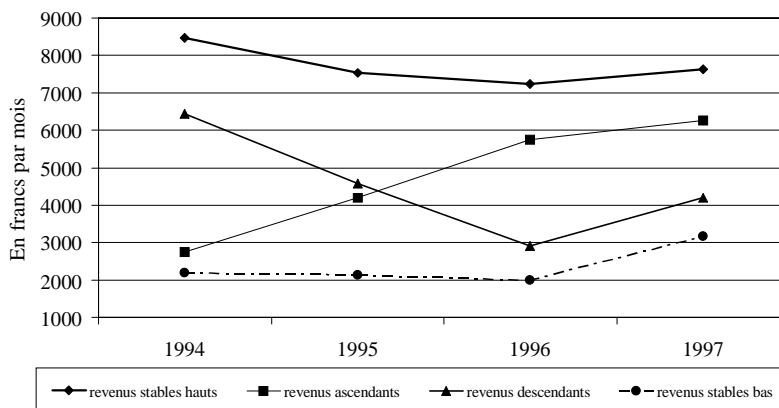
Si au cours des trois années, le classement initial n'est pas modifié de plus d'un échelon, l'individu sera caractérisé par un type d'évolution du revenu dit « stable bas » si le revenu initial est inférieur à 3 500 francs (2) par mois et « stable haut » sinon.

D'autres évolutions sont moins clairement dessinées ; elles ne sont pas étudiées ici.

(1) - John Hills, « Does Income Mobility Mean that We Do Not Need to Worry about Poverty » in *Exclusion, Employment and Opportunity*, chapter 3, CASEpaper 4, LSE, London, January 1998.

(2) - En 1994, 39 % de la cohorte a un revenu individuel inférieur à 3500 francs. Le seuil de pauvreté mensuel en 1994 calculé par l'enquête Budgets de familles de l'INSEE, défini comme la demi-médiane du niveau de vie et corrigé de la sous-évaluation du patrimoine, s'élève à 3 317 francs par unité de consommation.

Graphique 5
Revenus individuels moyens selon la mobilité dans l'échelle des revenus



Définitions : voir encadré 3.

Champ : chômeurs en 1995, actifs en 1994.

Source : DARES, enquête TDE.

dans cette classe, soit 59 %, alors qu'elles ne sont que 44 % de l'ensemble de la cohorte. Peu présents dans l'emploi en 1994, chômeurs (pour 43 %), occupés à temps partiel (pour plus de la moitié), ils n'ont pu acquérir que de faibles droits à indemnisation, mais bénéficient parfois du RMI.

Au total, la situation financière s'améliore (revenus « ascendants ») ou est préservée (revenus « stables hauts ») pour 42 % des chômeurs ; elle se dégrade (revenus « descen-

dants ») ou reste très préoccupante (revenus « stables bas ») pour 26 % d'entre eux. Pour 32 % (non étudiés ici), elle est plus irrégulière. Parmi ceux-ci, les deux tiers enregistrent en 1995 un écart de revenu exceptionnel en plus ou en moins : ils se caractérisent de fait par une pratique un peu plus élevée des activités occasionnelles.

Le lien entre délais de retour en emploi et type de mobilité dans l'échelle des revenus est assez manifeste, sans être déterministe

Tableau 1
Itinéraires sur le marché du travail et évolution dans l'échelle des revenus

En pourcentage

Type de trajectoire	Revenus ascendants	Revenus stables hauts	Revenus stables bas	Revenus descendants	Autres types d'évolution	Ensemble
Chômage long	7	16	16	30	31	100
Chômage récurrent	20	24	9	14	33	100
Accès rapide à l'emploi	37	28	5	3	27	100
Sorties du marché du travail	16	14	12	21	37	100
Ensemble de la cohorte	20	22	10	16	32	100

Champ : chômeurs en 1995, actifs en 1994.

Source : DARES, enquête TDE.

(tableau 1). Accéder rapidement à l'emploi conduit assez naturellement à une évolution du revenu favorable pour deux personnes sur trois. Le contexte du chômage récurrent n'exclut pas lui-même une évolution ascendante du revenu puisque c'est le cas d'une personne sur cinq. Les filets de protection sociale jouent un rôle modérateur : ainsi un chômage long (d'au moins un an) peut se traduire par une quasi stabilité du revenu à un niveau supérieur dans le cas, par exemple, de longs droits à indemnité (16 % conservent des revenus « stables hauts »).

« Toutes choses égales d'ailleurs » (encadré 4), les femmes ont une probabilité supérieure à celle des hommes de voir leur revenu se restreindre fortement ou encore demeurer au plus bas, et une probabilité également plus élevée de sortir du marché du travail ou de rester longtemps au chômage. Avoir un diplôme ou une qualification augmente les chances de voir son revenu croître notablement comme celles de s'insérer rapidement. Les chômeurs non indemnisés reviennent plus vite en emploi et se situent plutôt dans des trajectoires de revenu ascendantes ; *a contrario*, percevoir une allocation de chômage est plus souvent associé à du chômage de longue durée ou à une cessation d'activité, mais ne compense qu'imparfaitement le salaire perdu, et si le chômage se poursuit, cette indemnisation est vouée à baisser régulièrement (cas de l'allocation unique dégressive). Les

bénéficiaires du RMI ont une forte propension à se retirer du marché du travail et ils se rattachent aux classes de revenu dont l'évolution est la plus désavantageuse.

Toujours « toutes choses égales d'ailleurs », avoir un âge élevé rend difficile le retour en emploi, mais n'a pas d'effet significatif sur l'évolution du revenu. Et si le temps consacré à la recherche d'emploi ne paraît pas guère lié à la durée de chômage, il est significativement corrélé au profil du revenu : les demandeurs d'emploi les moins mobilisés se caractérisent par des « revenus descendants » ou « stables bas ». L'exercice d'activités occasionnelles en cours de chômage, réputé favorable au retour à l'emploi, n'apparaît pas comme significativement corrélé à une évolution positive du revenu. Cela laisse à penser que les « petits boulots » ouvriraient sur un retour à l'emploi dans un contexte précaire caractérisé par une évolution incertaine du revenu (4).

D'autres membres du ménage en soutien de la personne au chômage

Le revenu du ménage par unité de consommation, indicateur habituel du niveau de vie du ménage, est moins directement affecté par le chômage que le revenu individuel du fait des autres revenus du ménage ; il reste stable en début de période, avec une progression de 5 % en trois ans (graphique 1). Cependant avec une moyenne de

5 300 francs mensuels en 1994, année d'activité pour le futur chômeur, il s'agit déjà d'un niveau de vie sensiblement plus bas que celui d'un ménage de salarié moyen (5) : les personnes les plus exposées au chômage et susceptibles de s'inscrire à l'ANPE présentent en effet des caractéristiques personnelles et familiales (faible qualification professionnelle, par exemple) qui leur confèrent en moyenne des revenus plus bas que ceux des personnes qui éviteront le chômage.

D'autres personnes que l'enquêté contribuent aux ressources du ménage par leur travail ou par des revenus de remplacement. Elles sont de plus en plus nombreuses à le faire après que ce dernier soit entré au chômage. Dans les ménages dont la composition n'a pas varié, naissances mises à part, et qui représentent 70 % de la cohorte étudiée, le nombre de ces autres apporteurs de ressources a crû d'environ 30 % entre 1994 et 1997 (de 0,67 personne en moyenne à 0,88). Sur la période de suivi, en l'absence de reprise globale de l'activité économique et

(4) - Voir Hervé Huyghues Despointes, « Avoir un emploi et en chercher un simultanément... », la revue de l'IREES, n°35, janvier 2001.

(5) - De l'ordre de 65 % du revenu par unité de consommation mesuré par l'enquête Budgets de famille de l'INSEE pour les salariés cette année-là (Statistique Publique, INSEE, Synthèses n°5, août 1996). L'enquête Budgets de famille indique aussi un niveau de vie inférieur de 40 % pour les ménages dont la personne de référence est au chômage par rapport à l'ensemble des ménages d'actifs.

Encadré 4

TRAJECTOIRES DE RETOUR EN EMPLOI ET PROFILS DE REVENU

Deux modèles Probit multivariés mesurent l'incidence des mêmes facteurs explicatifs sur l'itinéraire sur le marché du travail, d'une part, et l'évolution du revenu individuel, d'autre part. Chaque modèle estime la probabilité d'appartenir à une classe de la typologie (des itinéraires, des évolutions de revenu). L'incidence d'un facteur est mesurée relativement à une situation de référence.

Outre les variables figurant dans le tableau ci-dessous, d'autres variables ont été introduites dans les modèles : niveau d'études, composition du ménage, zone d'emploi, revenu du ménage par unité de consommation en 1994, chômage dans l'année précédant l'inscription à l'ANPE, situation avant l'inscription à l'ANPE, qualification et temps de travail hebdomadaire du dernier emploi avant le chômage.

En pourcentage

Probit multivarié pour :	Les itinéraires sur le marché du travail				Les évolutions dans l'échelle des revenus				
	Insertion rapide	Chômage récurrent	Chômage long	Sortie du marché du travail	Revenus ascendants	Revenus stables hauts	Autres évolutions	Revenus stables bas	Revenus descendants
Probabilités d'appartenir à une classe avec les caractéristiques de la situation de référence	28	37	25	10	27	26	30	8	9
Variations relatives de probabilité rapportées à la situation de référence*									
Sexe - (Référence : homme)									
Femme	-16	-2	10	27	-19	-5	7	19	33
Age - (Référence : 31-40 ans)									
Moins de 25 ans	17	0	-11	-22	2	0	-1	-2	-3
25-30 ans	13	0	-8	-17	-6	-1	2	6	9
41-49 ans	8	0	-5	-11	-9	-2	3	8	14
50 ans et plus	26	-5	16	46	-4	-1	2	4	6
Au cours du chômage									
a fait des petits boulots	17	0	-10	-21	2	0	-1	-1	-2
ne percevait pas d'allocation chômage	66	-6	-39	-62	12	2	-5	-11	-16
a perçu le RMI	-41	-10	26	86	-46	-19	13	49	103
Temp consacré à la recherche d'emploi par semaine (Référence : 10 à moins de 20 heures)									
moins de 5 heures	-8	-1	5	12	-20	-6	7	20	35
de 5 à moins de 10 heures	-12	-1	8	19	-14	-4	5	14	24
plus de 20 heures	-5	0	3	7	-6	-1	2	5	9

En gras, les variables avec effet significatif au seuil de 5 %.

(*) - Situation de référence : homme âgé de 31 à 40 ans, en couple avec conjoint actif en 1994, ayant suivi un enseignement technique ou professionnel court, vivant à Marseille, n'ayant pas été chômeur dans l'année précédant l'inscription à l'ANPE en 1995, ayant travaillé à temps plein comme employé, ni bénéficiaire du RMI ni indemnisé et n'exerçant pas d'activité au cours de sa recherche d'emploi...

Lecture : pour la personne de référence, les chances de se réinsérer rapidement sont de 28 % ; celles d'être sur une évolution ascendante du revenu sont de 27 %. Pour quelqu'un qui serait âgé de 50 ans ou plus et qui aurait toutes les autres caractéristiques de la situation de référence, la probabilité de retrouver rapidement un emploi serait diminuée relativement de 26 % et elle passerait donc à $(100 - 26) \times 28 = 21$ % ; celle de bénéficier d'un revenu en hausse ne s'écarterait pas significativement de la situation de référence.

Champ : chômeurs en 1995, actifs en 1994.

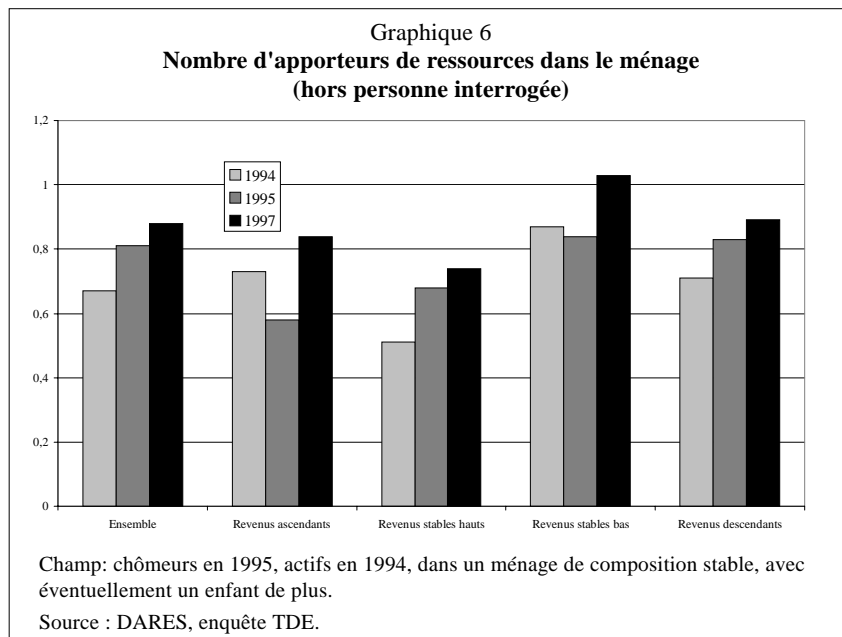
Source : DARES, enquête TDE.

avec un taux de chômage établi à un niveau élevé, on ne peut invoquer le contexte économique pour expliquer cet accroissement. Il se développe donc des phénomènes de substitution au sein du ménage pour pallier le déficit de revenu engendré par les difficultés du chômeur à retrouver un emploi.

Outre le niveau du revenu, son évolution favorable ou défavorable est susceptible d'influencer la mobilisation d'autres acteurs que l'interviewé. Au regard des profils d'évolution, la participation des autres membres du ménage est déjà assez différenciée avant l'épisode de chômage. Le nombre de ces contributeurs s'étend de 0,51 en moyenne dans les ménages des chômeurs qui parviendront à conserver leur position dans le haut de l'échelle des revenus (« revenus stables hauts ») à 0,87 pour ceux qui ne parviendront pas à quitter le bas de l'échelle (« revenus stables bas ») (graphique 6).

Par la suite, l'émergence de nouveaux apporteurs paraît fortement corrélée avec l'évolution du revenu personnel du chômeur. Ainsi, deux ans après le chômage, la pérennité d'une situation difficile justifie la présence d'un autre apporteur de ressources (1,03 exactement) à côté des chômeurs dont le revenu reste durablement bas, c'est-à-dire culmine à un peu plus de 3 000 francs en 1997.

Les revenus procurés par le chômeur représentent une part des ressources totales dont dispose la famille, part qui décroît en 1995 avec le début du chômage et recule à nouveau en 1996. L'année 1997 voit une partie des intéressés sortir du chômage et le poids de leurs revenus individuels regagner en importance ; mais celui-ci reste toujours en deçà du point de départ en 1994. Selon que le chômeur est un homme ou une femme, avec ou sans conjoint, ou bien un jeune actif cohabitant avec ses parents,



son revenu personnel comptera plus ou moins dans le budget familial. Le complément de revenu apporté par les épouses passe de 44 % du revenu total en 1994 à 34 % en 1996. L'apport des jeunes est du même ordre de grandeur. Celui des hommes mariés décroît également de 10 points en deux ans, de 69 % à 59 %. Pour les hommes sans conjointe comme pour les femmes en position de chef de famille, la contribution personnelle se situe naturellement à un niveau plus élevé (proche de 90 % en 1994) et s'y maintient.

Six à neuf mois après l'entrée au chômage, pour un ménage sur quatre, le revenu le plus important provient d'indemnités de chômage ou d'aides sociales

Grâce aux contributions des autres actifs du ménage et au retour en emploi précoce de certains chômeurs, les salaires constituent pour deux ménages sur trois la ressource la plus importante en début d'année 1996, soit environ six à neuf mois après l'inscription à l'ANPE (graphique 7). Mais près de 25 % des ménages perçoivent à titre principal des indemnités de chômage ou, plus exceptionnellement, le RMI ou d'autres aides

sociales.

Les futurs chômeurs de longue durée appartiennent à des ménages qui sont plus fréquemment dépendants des indemnités et allocations liées à la perte d'emploi. Celles-ci constituent le revenu principal de près de la moitié de ces ménages, six à neuf mois après l'entrée au chômage. En raison de l'âge et de l'ancienneté professionnelle plus élevés de ces chômeurs, leurs droits à indemnisation par l'assurance-chômage sont sensiblement plus importants : plus de la moitié des membres de cette classe bénéficient d'une indemnité de chômage pendant la première année (6). Seuls 40 % d'entre eux peuvent compter avant tout sur des revenus du travail. La proportion de ménages qui touchent des prestations familiales, des revenus de retraite ou de préretraite, comme principale ressource dépasse 10 %.

Cette situation économique est diversement appréciée par les intéressés : pour deux sur dix, elle ne présente pas de problèmes ; pour quatre sur dix, elle est délicate ; elle devient très problématique pour les quatre derniers (tableau 2). Le revenu est déterminant : parmi ceux

(6) - Voir « L'inscription à l'ANPE et après... », déjà cité, encadré 2.

Tableau 2
Modifications des dépenses

En pourcentage

	Ensemble	dont : revenus			
		ascendants	stables hauts	stables bas	descendants
Appréciation de la situation du ménage début 1996					
Nous sommes à l'aise	3	4	3	2	2
Ça va	17	22	20	10	15
C'est juste, il faut faire attention	41	44	45	38	38
Nous y arrivons difficilement	32	26	28	36	37
Nous ne pouvons y arriver qu'en faisant des dettes	7	4	4	14	8
Réduction des dépenses courantes en 1995					
Proportion de ménages concernés	66	55	70	61	73
Poste le plus affecté par une modification des dépenses :					
loisirs-vacances	43	46	49	32	46
habillement	29	29	26	31	29
nourriture	13	12	10	16	12
autres	10	8	10	12	9
tout	5	5	5	9	4
Réduction des dépenses courantes en 1996					
Proportion de ménages concernés	64	46	67	60	80
Poste le plus affecté par une modification des dépenses :					
loisirs-vacances	30	38	31	20	27
habillement	29	29	28	37	25
nourriture	12	8	13	10	14
autres	14	15	11	14	14
tout	15	10	17	19	20
Total	100	100	100	100	100

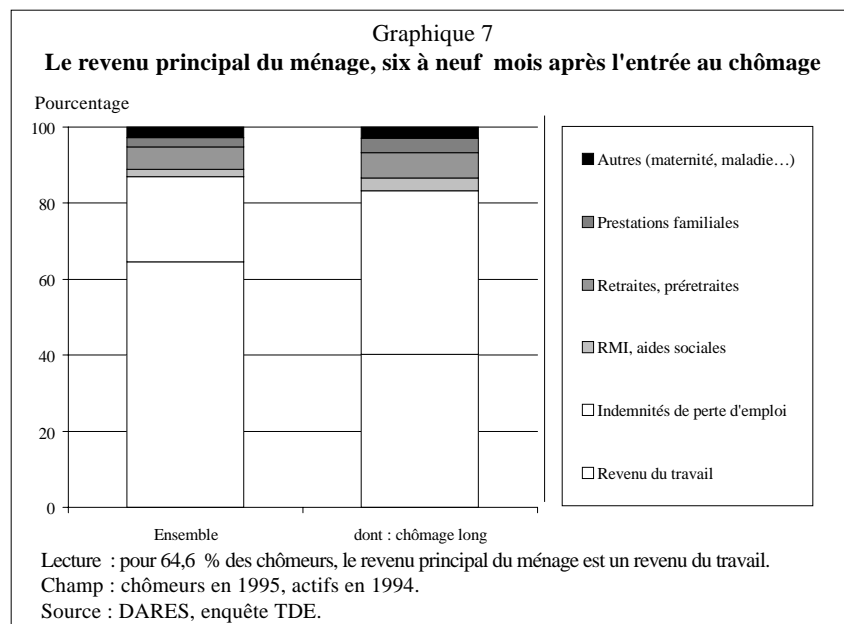
Champ : chômeurs en 1995, actifs en 1994.

Source : DARES, enquête TDE.

qui voient leur classement dans l'échelle des revenus progresser ou se maintenir en bonne position (« revenus ascendants » et « revenus stables hauts »), moins d'une personne sur trois déclare pâtir de ressources insuffisantes ; lorsque le revenu individuel demeure très bas (« revenus stables bas »), la moitié déclare se trouver en situation difficile.

Deux personnes sur trois ont réduit leurs dépenses l'année du chômage

Le chômage conduit deux ménages sur trois à limiter leurs dépenses dans les six premiers mois ; une nouvelle réduction se produit l'année suivante pour également deux ménages sur trois. La contrainte est d'autant plus impérative que les revenus de la personne au chômage sont dans une dynamique défavorable. Lorsque le revenu s'effondre (« revenus descendants »), quatre foyers sur cinq doivent res-



treindre leurs dépenses en 1996. Les personnes dont les revenus restent constamment faibles y sont moins amenées (60 %) que celles dont le revenu est stabilisé vers le haut de la distribution (67 % pour les « revenus stables hauts »). Pour ces dernières, le maintien de leur position dans l'échelle des revenus

n'exclut pas de subir la dégradation du revenu moyen. En outre, les ménages les moins mal pourvus disposent d'une plus grande latitude pour renoncer à certaines dépenses. Par contre, les chômeurs appartenant au groupe des « revenus stables bas » sont contraints de s'endetter dans 14 % des cas.

Tableau 3
Difficultés de paiement

En pourcentage

	Ensemble	dont : revenus			
		ascendants	stables hauts	stables bas	descendants
Retards de paiement en 1995					
nombreux	20	17	17	30	26
peu nombreux	8	8		7	67
pas de retard	72	75	76	64	67
Dont au moins un retard concernant :					
remboursement d'emprunts liés au logement	4	3	4	2	6
autres prêts et achats à crédit	9	7	8	11	11
factures d'électricité, de gaz, d'eau	15	13	9	23	19
loyer	14	12	10	21	14
versements d'impôts	9	6	11	8	13
Retards de paiement en 1996					
nombreux	25	21	20	32	30
peu nombreux	9	11	10	6	8
pas de retard	66	68	70	62	62
Dont au moins un retard concernant :					
remboursement d'emprunts liés au logement	12	10	10	15	15
autres prêts et achats à crédit	19	18	15	27	2
factures d'électricité, de gaz, d'eau	17	15	14	22	18
loyer	8	11	7	10	8
versements d'impôts	4	2	5	1	6
Pas de possibilité de prêt d'argent parmi les relations, début 1996	29	25	28	38	33

Champ: chômeurs en 1995, actifs en 1994.

Source : DARES, enquête TDE.

Les dépenses de loisirs sont naturellement les premières à être affectées à la baisse dès le début du chômage et cela dans près de la moitié des cas, sauf pour ceux dont le revenu demeure très bas : dans ce cas, pour la moitié d'entre eux, les postes plus essentiels comme l'habillement ou la nourriture sont touchés. Un an plus tard, si les difficultés persistent, leurs conséquences s'aggravent : deux sur dix des personnes désavantagées par un revenu en forte régression ou fixé au voisinage du RMI, déclarent à l'enquête que tous les postes de dépense ont été réduits.

Les difficultés de paiement reflètent également la baisse du pouvoir d'achat consécutive à l'entrée au chômage. 20 % des chômeurs

connaissent de nombreux retards de paiement en 1995, 25 % en 1996 (tableau 3). Les plus défavorisés sont naturellement les plus souvent défaillants. Lorsque le ménage rencontre ses premières difficultés financières, ce sont d'abord les factures liées au logement (loyer, électricité, gaz, eau) dont le paiement est différé. Un an plus tard, les retards affectent au premier chef le remboursement d'emprunts à la consommation : ils sont le fait de près d'une personne sur cinq. On peut penser que certains de ces engagements ont été contractés en 1995, à la suite des premières difficultés financières. Le recours au crédit témoigne de la part des chômeurs d'un pari optimiste sur l'avenir, souvent infirmé par les faits : 27 % des personnes dont le revenu est « stable bas » n'ont pu s'acquit-

ter de leurs remboursements d'achats à crédit dans les délais prévus.

Une forte minorité de chômeurs (29 %) ne peut espérer emprunter de l'argent parmi ses relations, et ils sont 38 % dans ce cas parmi les plus démunis. Le recours au crédit traduit donc aussi la fragilité économique de l'environnement familial et social des chômeurs, qui limite leurs possibilités de solliciter amis et relations pour un prêt. Il peut être dans certains cas une conséquence indirecte du repli social que connaissent certains chômeurs.

*Geneviève CANCEILL (DARES),
Hervé HUYGHUES DESPOINTES (IRES).*

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira, Ghislaine Payri et Francine Tabaton. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCMBUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 110 Euros. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.